



75



Personnes accompagnées

ESAT / SAS Les Prés

Établissement et Service d'Aide par le Travail Section d'Accompagnement Spécialisé

L'ESAT Les Prés a été créé en 1980 et dispose d'une autorisation de 75 places.

Il accueille des personnes en situation de handicap ne pouvant momentanément ou durablement travailler en milieu ordinaire.

Depuis 2017, l'ESAT Les Prés fait partie du pôle Travail protégé et adapté qui regroupe 4 ESAT, 3 SAS, 1 SAT et 2 entreprises adaptées.

Implanté à Saint-Jeannet, ce regroupement permet de mutualiser et d'optimiser les moyens en offrant des conditions d'accueil de qualité.

L'ESAT est autorisé et financé par l'État (Agence Régionale de Santé) et par un budget économique émanant de ses activités professionnelles.

Son objectif principal:

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- · Maintenir ou développer l'autonomie par l'emploi,
- Développer les activités et les domaines de compétences des personnes,
- · Proposer des formations adaptées,
- · Offrir un soutien médico-social.

Il permet aux personnes en situation de handicap, orientées par la MDPH, d'exercer des activités professionnelles dans des conditions de travail adaptées.

Un projet professionnel personnalisé est établi avec la personne et les équipes pluridisciplinaires pour définir l'accompagnement et les actions à mettre en œuvre.

Pour un accompagnement global de la personne, l'ESAT travaille en étroite collaboration avec différents partenaires (foyer, tutelle, SAVS, CCAS,...).

SECTEURS PROFESSIONNELS

- Sous-traitance industrielle
- Espaces verts
- · Valorisation de déchets industriels
- · Blanchisserie industrielle
- Entretien de locaux
- · Valorisation des papiers, désarchivage

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Travail protégé et adapté

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- Avoir une reconnaissance RQTH
- Disposer d'une orientation en ESAT





PÔLE TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

En fonction de son projet, de ses potentialités et de son intérêt, la personne fait le choix du métier qu'elle souhaite exercer parmi les activités proposées :

- sous-traitance industrielle;
- espaces verts
- valorisation de déchets industriels ;
- blanchisserie industrielle;
- entretien de locaux;
- valorisation des papiers, désarchivage ;

Chaque personne dispose d'une "rémunération garantie "conformément à la législation en vigueur.

L'ESAT dispose de deux services d'insertion professionnelle :

Un service formation

Ce service permet à chaque personne de bénéficier d'actions de formations spécifiques et adaptées.

Un service de missions externes

Ce service vise à favoriser l'inclusion de la personne dans l'entreprise. Il met en place de multiples actions telles que des stages ; des mises à disposition et des prestations de service en entreprise.



L'ESAT propose un accompagnement administratif et médico-social :

Ce service propose un accompagnement et un soutien dans les démarches administratives et sociales.

Transport:

Un service de transport assure la liaison entre le littoral et Saint-Jeannet.

La Section d'Accompagnement Spécialisé (SAS) Les Prés

Elle s'adresse aux personnes qui ne peuvent travailler momentanément ou durablement à temps plein à l'ESAT. et nécessitent un accompagnement spécialisé complémentaire.

Elle prépare de manière progressive l'admission en ESAT ou la cessation d'activité pour les travailleurs vieillissants.

Elle propose un accompagnement qui favorisent le développement de l'autonomie, de compétences sociales ou professionnelles, l'apprentissage ou le maintien de savoirs.

Les activités mises en place sont en adéquation avec le projet individualisé et sont développées autour des axes :

- Culture
- · Sport et détente
- Socialisation
- · Artistique.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées



ESAT&SAS LES PRÉS

2112 route de Gattières - 06640 Saint-Jeannet Tél. 04 93 59 40 80 - Email : esat-poleTPA@afpjr.org

afpjr.org

